

ASSEMBLEE GENERALE 2018

Rapport moral

L'heure est venue de faire un premier bilan sur cette année écoulée que je n'ai pas vu passer tant elle a été riche en rencontres et apprentissages.

1) 14 JANVIER 2017 – 13 JANVIER 2018

Voilà déjà un an que vous m'avez élu Président du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre. Un an passé à analyser, rencontrer, apprendre et comprendre.

Un an passé à analyser :

Nous nous sommes tout d'abord attachés à faire connaissance avec notre territoire. Il était nécessaire de l'appréhender dans sa globalité pour mieux le connaître et imaginer les améliorations et évolutions futures. Nous avons donc sillonné les itinéraires de notre département et cherché à établir des priorités.

Un an passé à rencontrer :

Toutes les actions que nous avons menées ont eu pour motivation de redonner au Comité le rôle et la place qui doivent être les siens au sein du département. Ainsi, de nombreux liens ont été renoués avec les collectivités territoriales et le Département. Les attentes sont grandes de la part des collectivités qui se restructurent avec la loi NOTre et nous nous sommes mis en ordre de bataille pour voir quelles réponses nous, Fédération Française de Randonnée, pouvons apporter à ces attentes. Nous avons également entamé des démarches auprès du département pour définir les modes de fonctionnement entre Département et Comité.

Nous avons aussi été amenés à croiser le chemin d'autres utilisateurs de la nature. Et ils sont nombreux ceux qui font des choses autour des chemins. Il était donc nécessaire de les rencontrer et leur proposer de mettre en commun nos actions.

Un an passé à apprendre :

Un des objectifs de notre Fédération est la « professionnalisation » des bénévoles. Nous devons être un interlocuteur reconnu pour ses compétences et cela passe par des formations. 2017 a été une année riche en formations que ce soit au profit des baliseurs mais aussi des clubs et des dirigeants du Comité.

Un an passé à comprendre :

Nous avons enfin cherché à comprendre quelles étaient les attentes des collectivités, quel était le rôle du Comité, comprendre comment était organisée la randonnée sur notre territoire, et comprendre pourquoi nous étions trop souvent absents des différentes instances de décision.

2) LES ORIENTATIONS, NOTRE FEUILLE DE ROUTE

De ces observations et analyses nous avons tiré des enseignements qui doivent guider nos actions pour les années à venir. Afin d'être cohérents avec les objectifs de notre Fédération j'ai relié chacun de nos objectifs à ceux du **Plan Fédéral FFRandonnée 2020** (une plaquette récapitulative de ce plan vous a été remise à votre arrivée). Vous constaterez que les 10 objectifs énumérés ne sont pas tous repris dans mon propos, certains étant exclusivement du ressort du National.

.../...

Je propose à cette assemblée de valider les orientations suivantes qui guideront nos pas pour les années à venir. Vous pourrez bien entendu intervenir et poser des questions avant que vous ne votiez ces dispositions.

Nous devons : être attractif : il est difficile de dénombrer le nombre de marcheurs au niveau national mais des études estiment que nous sommes de 15 à 18 millions de pratiquants. Notre Fédération ne compte « que » 242.500 licenciés. Nous devons convaincre les randonneurs de rejoindre nos rangs pour asseoir notre position et rester un interlocuteur écouté des pouvoirs publics.

Pour cela le comité doit être au service des clubs et mener toutes les actions nécessaires pour leur permettre de se développer. Nous devons également soutenir toutes les initiatives visant à créer de nouvelles structures dans des zones aujourd'hui délaissées.

Objectif fédéral n°1 : renforcer le rôle des clubs et créer un binôme indissociable club/comité.

Nous devons redonner une place centrale à nos itinéraires. Créer, baliser, entretenir des itinéraires de randonnée, c'est ce que fait notre Fédération depuis maintenant 70 ans. Notre rôle, à nous Comité, c'est de faire perdurer cet héritage et de l'améliorer, pas forcément en quantité mais en qualité. Nous devons veiller et agir pour que notre terrain de jeu ne soit pas réduit à une peau de chagrin. Rendez-vous compte : des 2 millions de km de chemins que comptait notre pays en 1950 il n'en reste que... 800 000 aujourd'hui ! Les chiffres parlent d'eux-mêmes et doivent guider nos actions pour que, les randonneurs, pour que **nous** ne soyons pas condamnés à marcher sur du bitume.

Nous allons, dans un premier temps, redonner de la visibilité à nos itinéraires. Qui connaît aujourd'hui le GR41 ? Qui sait ce qu'est le GR31 ? etc... Nous devons mieux faire connaître nos circuits et les mettre en valeur.

Nos chemins sont de formidables vecteurs de tourisme. Les randonneurs qui parcourent les sentiers célèbres ont souvent envie de découvrir d'autres territoires. A nous de leur donner envie de venir chez nous en leur offrant de beaux itinéraires.

Objectif fédéral n°2 : sauvegarder et promouvoir le patrimoine des chemins, itinéraires et marques.

Nous devons nous professionnaliser : nous devons redonner à la FFRandonnée la place qui doit être la sienne dans le département. Cela passe par une meilleure visibilité du travail que nous effectuons au profit de nos randonneurs et, au-delà, au profit de nos territoires que nous pouvons aider à être attractifs.

Beaucoup d'entre nous ont une grande expérience de la randonnée mais la qualité de nos interlocuteurs nous impose de donner des gages de sérieux. Cela passe par la formation de nos dirigeants et de nos bénévoles.

Pour ceux qui rejoignent nos clubs, randonner aux côtés d'animateurs brevetés est aussi une garantie recherchée. Nous devons donc encourager la formation.

Objectif fédéral n°3 : valoriser et consolider les compétences des bénévoles et des salariés.

Nous devons accompagner notre transformation numérique : notre Fédération a la volonté d'offrir au randonneur des outils numériques performants. Cela n'est possible que grâce à l'investissement de tous les comités qui contribuent à alimenter la base de données numériques fédérale. Cette base constituera à terme le point de départ pour des éditions qui mettront en valeur notre territoire.

Objectif fédéral n°5 : adapter la Fédération au numérique

Nous devons nous diversifier : la randonnée, telle que nous la pratiquons aujourd'hui, laisse de côté de nombreux publics. Les jeunes ne perçoivent pas cette activité comme un sport à part entière, les actifs ne peuvent pas la pratiquer toute l'année et les personnes fragilisées peuvent se sentir exclues. Nous devons toucher plus de publics en proposant une offre diversifiée répondant aux attentes de tous.

Le Comité viendra en appui de tous les clubs souhaitant élargir leur offre et proposera également son soutien à la création de nouvelles structures.

Objectif fédéral n°7 : créer les conditions d'un renouvellement, d'un rajeunissement et d'une diversification des publics pratiquant la randonnée sous toutes ses formes.

Nous devons fédérer : la FFRandonnée est délégataire du Ministère des Sports pour la pratique de la randonnée pédestre. C'est bien nous qui sommes reconnus pour définir les règles en matière de randonnée, mais nous ne pouvons pas le faire seuls en ignorant les autres utilisateurs de la nature. Nous devons donc développer des synergies et valoriser le travail déjà effectué par d'autres acteurs.

Objectif fédéral n° 8 : développer les relations avec les Fédérations et les partenaires.

3) LES GRANDS TRAVAUX

Nous avons cette année entamé des travaux importants pour notre département. Je suis persuadé que ces travaux peuvent avoir un impact non négligeable sur son rayonnement. Je pourrais vous paraître prétentieux en disant cela mais n'oublions pas les 15 millions de pratiquants. Nous pouvons aider à les attirer chez nous.

- ❖ Nous sommes d'ores et déjà invités à participer à des groupes de travail sur le plan de gestion UNESCO de la cathédrale de Bourges. Notre souhait est de démontrer que nos itinéraires de Grande Randonnée constituent un maillage permettant de guider des randonneurs vers Bourges. Nous allons monter un dossier permettant de mettre en valeur ce maillage et proposer quelques ajustements au réseau existant.
- ❖ Nous participons également, sous impulsion de notre Comité Régional, à l'élaboration de séjour itinérants utilisant nos GR® et GR® de Pays. L'idée n'est pas de faire ce que des spécialistes savent très bien faire mais de démontrer notre capacité à être acteurs du tourisme sur nos territoires.
- ❖ Enfin, au niveau national, une réflexion d'envergure a été lancée en 2013 sur des itinéraires structurants du territoire national. Le GR® 41 fait partie de ces itinéraires et va faire l'objet de toutes les attentions dans les mois à venir avec pour objectif une requalification et une revalorisation de cet itinéraire. Nous allons donc constituer un groupe de travail sur ce GR® dont plus de la moitié est située dans le cher. Nous allons notamment travailler sur son tracé, l'identité à lui donner, sa description, la signalétique, les ressources (hébergement, restauration...). Tout ce travail sera fait simultanément par les autres départements et régions traversés par le GR et coordonné par le national.

.../...

4) CONCLUSION

J'espère vous avoir convaincu, au travers de cet exposé, de notre volonté de prendre notre place au sein de toutes les réflexions touchant notre stade, la nature. Nous avons la chance de pouvoir participer à façonner notre environnement. A nous de montrer que nous sommes un partenaire incontournable.

Que l'on nous pardonne nos erreurs de jeunesse. Ce qui compte c'est que la machine soit lancée et c'est ce que va vous montrer le rapport d'activité qui va suivre.

Je serais comblé si ce rapport a réveillé en certains d'entre vous un sentiment d'appartenance à une grande cause et surtout l'envie de nous rejoindre pour écrire ensemble quelques belles pages de la randonnée dans notre département.

Je vous remercie pour votre attention.

Patrice MOREAU
Président du Comité Départemental